

LANNÉDERN

A découvrir

- Vue panoramique sur les Monts d'Arrée
- Enclos, Ossuaire Eglise du 17ème siècle

Infos

- Longueur : 10 km
- Variante : 3,8 km
- Durée : 2 h 30
- Variante : 1 h
- I. G.N 0617 Ouest
- Balisage : jaune
- Départ : Parking du Bourg
- Difficulté : Quelques endroits boueux par temps de pluie

“A travers la campagne”

A Emprunter la D 14 sur votre gauche. Traverser le bourg et prendre la 1ère route à gauche. Après 300 m, emprunter à droite un chemin qui vous ramènera à la D 14 que vous suivrez jusqu'à la station service.

B Emprunter la route face à la station service jusqu'au village de Kerguz. Dans le village prendre sur votre droite un chemin creux puis à gauche l'ancienne voie de chemin de fer pour un retour à la D 14.

C Traverser le carrefour en direction de Brasparts et emprunter la première route à gauche qui vous mène au village de Roscadou. Le traverser pour rejoindre un chemin. Celui-ci vous conduira à nouveau à la D 14.

D Emprunter à droite la D 14 et après 250 m tourner dans la 1ère route à gauche jusqu'au village du Moulin du Duc que vous traverserez.

E En bas du village emprunter un chemin creux jusqu'à la route communale.

F Tourner à gauche. Passer le village de Quivit Au carrefour, aller tout droit sur 1,2 km.

G Emprunter la voie de chemin de fer sur la gauche. Après environ 200 m quitter celle-ci par la droite pour rejoindre les villages de Guernaléon et Ty Cras.

H Au village de Ty Cras, prendre un chemin à gauche qui vous conduira à la route communale. Poursuivre jusqu'au château d'eau, point culminant de la commune (vue sur les Monts d'Arrée). Puis continuer jusqu'au bourg de Lannédern (enclos paroissial, ossuaire, église du 17ème siècle).

Variante “Pont Men”

A' Suivre la direction du lavoir. Dans le bas du bourg, tourner à gauche et suivre le fléchage “Hent Pont Men”. Traverser et longer le cours d'eau “La petite Douphine”. Passer 2 ponts.

B' Retour à la D 14 que vous prenez à gauche pour un retour au bourg ou à droite pour continuer sur le circuit “A travers la campagne”.

ENCLOS PAROISSIAL

